

Projet de plateforme régionale des données naturalistes

Réunion du 20 avril 2018

Relevé des discussions

Documents mis à disposition sur <http://cms.geobretagne.fr/biodiversite> :

- le diaporama de la réunion
- le présent relevé
- la liste de participants.

1. Le projet de plateforme régionale et les besoins identifiés (cf. diaporama)

Les échanges ont porté sur :

- le périmètre du projet : données en mer ? données habitats ?

Le périmètre sera défini à travers la rédaction de la charte. Toutefois, dans un premier temps la priorité sera sur les données d'occurrence de taxons.

- le service de saisie de données

Il conviendra de définir à quel public il s'adresse. Sachant que, à côté de ce service « institutionnel », continueront d'exister d'autres outils de saisie grand public avec lesquels il faudra étudier les liens (ainsi que le processus de validation).

- la nécessité de viser également les scientifiques dans la démarche, d'autant qu'ils produisent des données a priori fiables d'entrée (données protocolées)

Il est bien prévu de travailler avec les scientifiques, même si la priorité est avec les producteurs de données possédant des bases couvrant tout le territoire régional.

- les portails liés aux données d'études d'impact et aux mesures de compensation

Note après réunion: la date d'ouverture de téléversement des données brutes de biodiversité est annoncée au 1^{er} juin (données d'études d'impact).

Portail projets-environnement.gouv.fr

- le lien entre la plateforme régionale et les dynamiques locales

Pour fédérer les acteurs il y a un intérêt à proposer quelque chose à leur échelle, avec des informations éventuelles en plus par rapport au standard de données régional (ex : données de gestion).

Un principe important est celui de l'inter opérabilité. La plateforme régionale devra dialoguer avec les outils qui peuvent être mis en place dans les territoires (flux de données).

- les besoins des utilisateurs

Un besoin de données les plus précises possible est exprimé. C'est le cas notamment dans le cadre des projets faisant l'objet d'une procédure réglementaire, au moins pour les espèces réglementées.

Il faut donner de la lisibilité à ce qui se fait, pour partager les expériences : données permettant de faire des indicateurs de gestion, de mesurer les impacts des aménagements...

Cela nécessite d'avoir des protocoles de référence (appui des observatoires).

- l'importance de connaître les pressions d'inventaire

L'information sur l'absence de données peut être aussi importante que les données

- le standard régional de données

Il comporte un socle minimal de champs mais des champs supplémentaires peuvent être ajoutés (particuliers aux groupes d'espèces, territoires...).

L'OEB proposera un service d'accompagnement sur le standard et l'adaptation aux référentiels.

2. les services / exemples de services offerts par d'autres plateformes régionales et illustrations (cf. diaporama)

Les échanges ont porté sur :

- la possibilité d'avoir sur la plateforme des « algorithmes » produits par la recherche (ex : modéliser les déplacements des espèces)

Dans une première étape, il pourrait y avoir un recensement de l'existant en la matière, à défaut de visualisation sur la plateforme.

- la production d'enjeux par territoires

C'est un rôle qui pourrait être donné aux observatoires thématiques.

Concernant la possibilité d'avoir des listes à responsabilité sur les territoires : le travail est fait entre le national et le régional avec la méthode UICN mais cette dernière ne peut s'appliquer en dessous de l'échelon régional. On pourrait cependant imaginer collectivement une méthode déclinée pour les territoires.

- l'intérêt de requêtes avec une entrée milieux (ex : espèces inféodées à tel milieu)

Ces milieux sont à caler sur les sous-trames du SRCE et TVB locales pour pouvoir faire les analyses.

- un point de vigilance concernant les biais amenés par la manipulation de mailles ou limites administratives

- une autre plateforme à examiner (PNR Lubéron)

<http://faune.pnrpaca.org/index.php?cont=accueil>

Suites du projet :

Les participants sont invités à faire remonter leurs besoins en termes de services offerts par la future plateforme régionale, d'ici fin mai.

A partir de la définition des besoins, des outils informatiques vont être développés pour pouvoir être testés à partir de septembre 2018. Les participants à la réunion sont intéressés pour être associés à ces tests.

La rédaction de la charte va être faite en parallèle.